Prêts BEI à la Grèce: tremblement de terre de septembre 1999, allégement de la charge d'intérêts

2000/0255(CNS) - 11/10/2000 - Document de base législatif

OBJECTIF : octroyer des fonds à la Grèce pour la reconstruction de régions dévastées par le tremblement de terre de 1999. CONTENU : L'objectif de la présente proposition est d'accorder à la Grèce la somme de 2 millions d'EUR en 2000 afin d'alléger la charge d'intérêt sur les prêts accordés par la BEI pour le remplacement, la remise en état ou la reconstruction de bâtiments, d'infrastructures et d'installations industrielles (y compris les petites et moyennes entreprises) dans la région de l'Attique affectée par le tremblement de terre de septembre 1999. La somme sera versée en une fois.